



CABINET GIROU

GESTION

Barème des prestations

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur

Prix de vente

Jusqu'à 100 000 € _____ 5 000 € TTC

De 101 000€ à 300 000 € _____ 6 % TTC

Au delà de 301 000 € _____ 3 % TTC

Honoraires de location à la charge du bailleur :

Honoraires de négociation, de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : 7 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux sortant : 1.5 € TTC / m²

Honoraires de location à la charge du locataire :

Honoraires de négociation, de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : 7 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC / m²

Honoraires de location pour les locaux commerciaux ou professionnels :

15% TTC (du loyer annuel hors charge) à la charge du preneur

Honoraires de gestion à la charge du bailleur :

Honoraires de gestion courante sur les encaissements du loyer mensuel hors charges 7% TTC

Garantie loyers impayés et dégradations locative sur devis

Avis de valeur locative : 90 € TTC